



**Doc. 15077**

05 février 2020

## **Pour une évaluation des moyens et des dispositifs luttant contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques**

### **Proposition de résolution**

déposée par M. Dimitri HOUBRON et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

La convention du 25 octobre 2007 sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, dite «de Lanzarote», criminalise les gestes à caractère sexuel effectués avec des enfants n'ayant pas atteint la majorité sexuelle, peu importe le contexte de ces actes. Elle implique, ainsi, la criminalisation de la prostitution et de la pornographie.

Cette convention a été ratifiée par 45 États et signée par trois autres, ce qui en fait l'un des textes qui bénéficient du plus haut degré d'adhésion au sein du Conseil de l'Europe. Le comité des parties à ce texte produit de nombreux documents, comme la Déclaration sur la protection des enfants placés hors du milieu familial contre l'exploitation et les abus sexuels.

L'Assemblée parlementaire a contribué à enrichir les engagements en vigueur ces dix dernières années grâce, notamment, à la [Résolution 1834 \(2011\)](#) sur *Combattre les images d'abus commis sur des enfants par une action engagée, transversale et internationalement coordonnée* et à la [Résolution 2119 \(2016\)](#) sur *Lutter contre l'hypersexualisation des enfants*. Cependant, il convient de prolonger cette dynamique en renforçant la protection des mineurs face à leur exposition à la pornographie, l'une des causes du sexisme et de l'inégalité persistante entre les femmes et les hommes.

Les États, en dépit de leur volontarisme, éprouvent des difficultés à briser ce fléau. En conséquence, l'Assemblée doit examiner et évaluer les législations de ses États membres, ainsi que leurs politiques de lutte contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques –par exemple, la France, envisage de ne pas reconnaître la déclaration de son âge en ligne comme une protection suffisante pour chaque enfant mineur– afin d'établir un état des lieux des bonnes pratiques et faire des préconisations pour aider les États les plus en retard à mettre sur pied des solutions.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

HOUBRON Dimitri, France, ADLE  
AUCONIE Sophie, France, ADLE  
BARDINA Maryna, Ukraine, ADLE  
BECHT Olivier, France, ADLE  
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC  
BEUS RICHEMBERGH Goran, Croatie, ADLE  
BLONDIN Maryvonne, France, SOC  
BONELL Mònica, Andorre, ADLE  
BOUYX Bertrand, France, ADLE  
COTTIER Damien, Suisse, ADLE  
COURSON Yolaine, de, France, ADLE  
DE TEMMERMAN Jennifer, France, ADLE  
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC  
EROTOKRITOU Christiana, Chypre, SOC  
FOURNIER Bernard, France, PPE/DC  
FRANÇAIS Olivier, Suisse, ADLE  
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE  
GOUTTEFARDE Fabien, France, ADLE  
GRIN Jean-Pierre, Suisse, ADLE  
JALLOW Momodou Malcolm, Suède, GUE  
KAMOWSKI Catherine, France, ADLE  
KERN Claude, France, ADLE  
KOCIPER Maša, Slovénie, ADLE  
LABLAK Aicha, Maroc  
LAMBERT Jérôme, France, SOC  
LEGUILLE BALLOY Martine, France, ADLE  
LÓPEZ Eva, Andorre, ADLE  
MAIRE Jacques, France, ADLE  
MASSEY Doreen, Royaume-Uni, SOC  
OHLSSON Carina, Suède, SOC  
RAUCH Isabelle, France, ADLE  
REISS Frédéric, France, PPE/DC  
RIZZOTTI Maria, Italie, PPE/DC  
SCOMA Francesco, Italie, PPE/DC  
STRAUMANN Eric, France, PPE/DC  
ŠUŠTAR Tadeja, Slovénie, PPE/DC  
TANGUY Liliana, France, ADLE  
TORNARITIS Nicos, Chypre, PPE/DC  
TOUHIG Don, Royaume-Uni, SOC  
TRASTOUR-ISNART Laurence, France, PPE/DC  
VELASQUEZ Victoria, Danemark, GUE  
WASERMAN Sylvain, France, ADLE  
WONNER Martine, France, ADLE  
YAŞAR Serap, Turquie, NI

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts  
NI: non inscrit dans un groupe